

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026**

1. Préavis 01/2026-2031 concernant la compétence financière de la Municipalité, pour la législature 2026-2031

Le préavis est approuvé à l'unanimité.

2. Préavis 02/2026-2031 concernant l'autorisation générale de plaider, pour la législature 2026-2031

Le préavis est approuvé à l'unanimité.

3. Préavis 03/2026-2031 concernant l'autorisation générale de statuer, pour la législature 2026-2031, sur

- L'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières
- L'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations
- L'acceptation de legs et de donations (sauf s'ils ne sont affectés d'aucune condition ou charge), ainsi que l'acceptation de successions, lesquelles doivent au préalable avoir été soumises au bénéfice d'inventaire

Le préavis est accepté à 40 voix pour, 1 contre, 0 abstention.

4. Préavis 04/2026-2031 concernant la demande d'autorisation générale de placement des fonds disponibles de la trésorerie communale auprès des divers établissements bancaires suisses, de Postfinance et de compagnies d'assurances pour la législature 2026-2031

Le préavis est approuvé à l'unanimité.

5. Réponse de la Municipalité à l'interpellation Vazquez « Sécurité routière et ordre public au carrefour de la Laiterie et à la Route de l'Eglise »

La réponse de la Municipalité est approuvée à l'unanimité.

6. Postulat S. Vazquez « présentation d'une stratégie communale relative au projet de décharge des Tattes de Bogis »

Renvoi à la Municipalité : 7 voix. Renvoi à une commission 3 voix. Refus du postulat 27 voix.

Le postulat est refusé et classé.

7. Postulat S. Vazquez « élaboration d'une stratégie communale de sécurité 2026-2031 et de son plan d'action pluriannuel »

Renvoi à la Municipalité : 6 voix. Renvoi à une commission 6 voix. Refus du postulat 28 voix.

Le postulat est refusé et classé.

Extrait conforme : l'attestent

Le Président

Luc Wolfersberger



La Secrétaire

Noémie Strub